



Association des Centrales d'Achats Africaines de Médicaments Essentiels  
01 BP 4877 Ouagadougou Burkina Faso Tel : 226 50 37 91 75 Fax : 226 50 37 37 57 contact@acame.org

## RESOLUTIONS

### **4 - Résolution sur l'utilisation des Centrales d'Achats pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires**

A l'issue de la XI<sup>ème</sup> Assemblée Générale tenue les 28 et 29 octobre 2008 à Antananarivo, les Directeurs Généraux des Centrales d'Achats membres de l'ACAME réitèrent à l'endroit des Partenaires et des Bailleurs de fonds, notamment le Fonds Mondial, l'UNITAID et le PEPFAR, les revendications déjà clairement exprimées lors de la Déclaration de Dakar le 08 décembre 2006.

L'ACAME insiste à nouveau sur l'optimisation de l'utilisation des Centrales d'Achats pour l'approvisionnement des programmes de lutte contre les maladies prioritaires, en s'appuyant sur les principes élémentaires de développement des capacités locales, de consolidation et de pérennisation des systèmes nationaux d'approvisionnement, et également d'efficacité et de cohérence le long de l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement du médicament.

Fait à Antananarivo, le 29 octobre 2008